

Date d'envoi de l'avis à la publication : 07 juin 2012



MERCREDI 04 JUILLET 2012
à 18 h 30

EN MAIRIE
SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Retrait de la délibération du 02 février 2012 : n° 2012-1/1-0001 approuvant la révision simplifiée n° 1 du P. an Local d'Urbanisme.
- Décisions modificatives budget principal
- Prise en charge des dépenses annexes fêtes et cérémonies
- Divers

Thorame-Haute, le 28 juin 2012
Le Maire
Thierry DELEBRUC

